

La réforme fiscale des droits d'auteur provoque un tollé au sein de l'opposition

■ Les positions divergent mais un constat commun semble se dégager: les plus bas revenus sont les premières victimes.

Les allées sont assez clairsemées à la Chambre alors que les contours de la réforme fiscale présentée par le ministre Van Peteghem (CD&V), et en particulier celle des droits d'auteur, suscitent pas mal de réactions parmi les députés présents. Et à juste titre.

Premièrement, le constat de base met plutôt tout le monde d'accord. La niche fiscale que représentent les droits d'auteur portait sur 108,5 millions d'euros de revenus en 2013... contre 465 millions en 2021. En clair, le recours aux droits d'auteur a largement augmenté. Trop? "Mais qui profite le plus de ces droits d'auteur?", lance un député.

Et alors que la séance jouait les prolongations ce mardi soir, un consensus semblait être partagé de la part des députés: cette réforme va toucher des travailleurs, et pas forcément les plus aisés.

"Les gens vont préférer rester au chômage"

"On sait à quel point le secteur de la presse est en difficulté, encore plus que d'autres. Alors que la presse écrite est confrontée à la hausse du prix du papier, on change les règles fiscales à ce moment-là. Ça crée de l'émotion, on peut le comprendre", résume Gilles Vanden Burre (Ecolo) à propos des revendications des journalistes,

en particuliers indépendants, relayées par plusieurs députés. Le tout en restant relativement prudent vis-à-vis de la position de la coalition gouvernementale, dont Ecolo fait partie.

"Ceci étant dit, il ne faut pas déresponsabiliser les employeurs. Les entreprises de presse doivent fournir une protection sociale correcte pour leurs employés. Chaque auteur doit prendre ses responsabilités", renchérit-il.

Pour Benoît Piedboeuf, chef de groupe MR à la Chambre, il faut défendre toutes les professions créatrices, et pas uniquement les auteurs ou journalistes. Il met en avant le fait que la fiscalité du travail est injuste en Belgique. "Le taux d'emploi sera moins élevé si la différence entre revenus net du travail et inactivité n'est pas suffisante. Les gens vont préférer rester au chômage avec des aides", alerte-t-il.

"C'est une catastrophe"

C'est un "massacre à la tronçonneuse sans analyse sociale de ce que la réforme peut avoir. Il n'y a pas de différence entre les gros revenus qui abusent et les petits revenus qui survivent", dénonce quant à lui Marco Van Hees (PTB), qui regrette le manque de statistiques fournies par le ministre des Finances pour justifier sa réforme. "La source du problème est surtout sur une

taxation excessive des revenus du travail. Vous faites une invitation à mieux rémunérer... c'est aimable à formuler. Mais on aurait apprécié un équilibre plus général", a lancé quant à lui le président des Engagés, Maxime Prévot.

"La source du problème est surtout sur une taxation excessive des revenus du travail."



J.C. GUILLAUME

Maxime Prévot
Président des Engagés

"Vous allez aboutir à augmenter significativement les impôts des contribuables déjà taxés de manière excessive. Sans doute, certains pourront le supporter ou le faire supporter par leur employeur. Mais il est certain qu'une partie ne pourra pas", termine-t-il, se disant inquiet à la fois pour les entrepreneurs, les artistes et les auteurs. "Vous allez forcer les journalistes à quitter ce métier, ou ne pas y entrer. C'est une catastrophe pour la démocratie", lance-t-il également, appelant à définir un plafond différent pour les indépendants et les salariés en termes de recours aux droits d'auteur.

"Le texte est mal ficelé, mal rédigé et mal construit. Les imprécisions feront des nids à contestations. Nous ne pouvons pas soutenir votre projet", termine-t-il.

Reste aux députés membres de la commission Finances de voter, ce mercredi, à propos de la loi-programme. Un vote en séance plénière devra également avoir lieu le 19 décembre prochain à la Chambre.

Antonin Marsac

FONDS Des gagnants du Palmarès des Sicav mis à l'honneur dans les locaux de "La Libre"



BERNARD DEMOULIN

Ce mardi, quelques gagnants du dernier Palmarès annuel des Sicav – sur une période s'étalant de juillet 2021 à juin 2022 – ont été consacrés dans les locaux de La Libre. Ces gestionnaires se sont illustrés par la qualité de leurs performances dans un contexte de marché pourtant difficile. Marcell Erdösi (NdlR: à gauche sur la photo), Portfolio Manager Fixed Income chez KBC Asset Management, a remporté le prix de "Meilleure Sicav en obligations d'entreprises". Erwin Bastiaens, Senior Portfolio Manager Fixed Income toujours chez KBC Asset Management, a été primé pour la "Meilleure Sicav en obligations gouvernementales". Dans la catégorie "Meilleure Sicav patrimoniale neutre", le prix a été décerné à Pierre-Henry Oger (au milieu de la photo), Head of Portfolio Management Luxembourg de CapitalatWork Foyer Group. Enfin, Patrick Millemac, partner et Senior Portfolio Manager de Value Square, et Pascal Cornelis ont remporté la catégorie "Meilleure Sicav en actions belges".